**Rapport de fin de séjour**

**Adrien JUTTAUD**

**Introduction**

Je suis parti au Canada du 9 Janvier 2024 au 31 Mai 2024. Je suis parti dans le cadre d’un échange scolaire entre mon IUT et le CEGEP de Sept-Îles, afin d’effectuer mon second semestre de deuxième année là-bas, je vais donc vous présenter comment s’est déroulé mon semestre.

1. Vie pratique :
   1. Formalités

Je n’ai pas eu à faire de visa puisque l’échange est organisé par mon université, et que j’y suis allé pour seulement 5 mois. En revanche, j’ai eu à faire mon passeport et suivre les consignes de mon université sur les documents à leur fournir, comme la responsabilité civile, l’assurance rapatriement ou l’attestation de la sécurité sociale.

* 1. Hébergement

Les appartements dans lesquels nous avons vécu sont détenus par un particulier, ayant un accord avec le Cegep, il y a une personne en charge de s’en occuper à l’établissement. C’est d’ailleurs avec cette personne que l’on s’est occupé des loyers. Le loyer était de 600 dollars canadiens, environs 400 euros, et la caution était de 175 dollars canadiens, environs 120 euros. Je payais en espèce car les virements internationaux sont assez difficiles à mettre en place, voire impossible selon la banque, et prennent des frais élevés.

* 1. Finances

Je possède une carte bancaire internationale, je peux donc m’en servir dans la plupart des pays sans frais supplémentaire, cependant toutes les cartes n’ont pas cette possibilité. J’ai donc payé une large partie de mes dépenses en paiement par carte, sauf le loyer que j’ai donc payé en espèces. Je retirais tous les mois 600 dollars, en deux fois dû au plafond hebdomadaire de ma carte pour payer le loyer.

* 1. Santé

Il existe une entente santé entre la RAMQ du Québec, et la CPAM de la France. J’ai donc eu à remplir le document SE410Q106 et le faire remplir par mon université et ma CPAM afin de le valider auprès de la RAMQ une fois arrivé à Sept-Îles, et ainsi recevoir ma carte santé Québécoise qui équivaut à la carte vitale en France. N’ayant pas été malade pendant mon séjour je n’ai pas eu à m’en servir.

* 1. Télécommunications

Certains opérateurs français proposent des forfaits internationaux mais cela est généralement assez couteux. Comme en France, il existe plusieurs opérateurs téléphoniques au Québec. En revanche, je n’ai pas trouvé utile de prendre un forfait là-bas. En effet, il y a du wifi dans la plupart des lieux où je me rendais et je discutais avec mes proches via des applications utilisant le wifi et non le réseau mobile, telle que WhatsApp. J’ai donc passé 5 mois là-bas sans avoir accès au réseau téléphonique classique.

* 1. Les cours

Contrairement à l’IUT les semaines étaient fixes et l’ordre des cours ne changeait pas d’une semaine à l’autre. Les cours se déroulaient du lundi au vendredi, de 8h à 17h maximum. On avait généralement au moins 2h de pause à un moment dans la journée. Cela peut être de 8h à 10h ou encore de 11h à 13h. Par exemple, le mercredi on avait cours de 11h à 17h et on n’avait pas cours de 8h à 11h. Généralement la pause se trouvait sur les horaires du midi afin de nous laisser le temps de manger.

Voici mon emploi du temps ci-dessous :

Une image contenant texte, capture d’écran, diagramme

Description générée automatiquement

En plus de cela, dans la journée, après 50 minutes de cours on avait une pause de 10 minutes, cela faisait partie du règlement. Cela dit, on faisait parfois une entorse, sur un cours de 4 heures, on pouvait prendre 40 minutes de pause à la fin du cours sans prendre de pause pendant.

Notre promotion était constituée de 15 personnes et cela permettait d’avoir une meilleure proximité avec les enseignants. Contrairement en France, l’utilisation du tutoiement entre professeur et élève est la norme au Québec. Personnellement, par habitude, j’avais du mal à tutoyer les enseignants et le personnel administratif.

* 1. Stage

Selon le contrat pédagogique, je devais effectuer un stage. Cependant, n’ayant pas de permis de travail je ne pouvais pas en trouver un là-bas. J’ai donc dû trouver un stage, à effectuer après mon retour en France. J’ai cherché une entreprise en France via des demandes en ligne, avec l’aide de mes parents et de mon IUT. Sur les dernières semaines de voyage j’ai finalement trouvé mon stage grâce à mes parents et leurs relations. Depuis le 3 juin je suis dans l’entreprise VertiPicture à Bordeaux pour 10 semaines.

* 1. Quotidien

Je vivais proche de mon établissement donc j’y allais à pied en 5 min sans transport en commun. Je prenais une douche, préparais mes affaires de cours qui sont généralement mon PC, son chargeur et ma souris, puis je me rendais en cours avec mes amis. En janvier la température extérieure était environ de -15 à -20 degrés, il fallait donc bien se couvrir. La température est globalement plus basse qu’en France mais le pays est moins humide ce qui fait qu’on ressent moins le froid, cela explique pourquoi à partir de mars je sortais moins couvert bien qu’il fît encore -5 °C. Le Cegep restait ouvert tous les jours de 7h à 20h voir même 22h sous réservation de salle. Les samedi et dimanche, il restait ouvert de 8h à 15h30. Il y avait une navette mise en place par le cegep plusieurs fois par semaine afin d’emmener les étudiants sans véhicule s’approvisionner. Il est aussi possible de conduire avec un permis français, il suffit d’acheter un véhicule d’occasion, et même s’y mettre à plusieurs si possible afin de diminuer le coût personnel.

La nourriture n’est pas aussi diversifiée qu’en France, on ne peut pas dire que le Québec soit un pays gastronomique. On a gouté la spécialité du Québec, la poutine. Personnellement je ne suis pas spécialement adepte de ce plat étant donné que le fromage utilisé n’est pas très bon, mais cela reste un plat à essayer en allant là-bas. Coté sucré le Canada possède une spécialité, le sirop d’érable, je n’ai pas pu y gouter mais les personnes avec qui j’ai eu l’occasion d’en parler m’ont toutes dit que c’était bon.

Le cegep propose dans le cadre de sa restauration collective 3 menus par semaine et des pizzas tous les jours.

Dans la grande distribution on trouve une large gamme de produits dont certains que l’on retrouve en France, de ce fait nous avons pu manger comme en France.

Le Canada est un pays nordique qui possède un hiver long et froid, qui m’a permis de faire des activités extérieures telle que le ski, les randonnées en raquettes, ou encore le patin à glace pour lequel je me suis adapté facilement grâce à mon expérience avec les rollers.

Toutes les semaines j’ai pratiqué l’escalade dans le gymnase du Cegep.

Les paysages à voir en randonnée sont vraiment magnifiques. Il n’y a qu’à voir la mer, du haut des montagnes ou encore les plateaux enneigés et les lacs gelés. À notre arrivée, Le Cegep a organisé des activités extérieures avec tous les nouveaux étudiants internationaux afin de nous faire découvrir les alentours de Sept-Îles.

1. Bilan

J’ai pris la décision de partir début septembre 2023 lorsque que mon établissement, l’IUT du puy en Velay, nous en a parlé. Il nous en avait déjà parlé l’année précédente mais cela ne faisait pas encore partie des poursuites d’études que j’envisageais. Cela dit, après avoir lié des amitiés et complété ma première année, j’ai eu l’envie de voir un autre pays afin de comprendre un fonctionnement différent de la France. J’ai beaucoup aimé découvrir un pays différent du mien.

Le voyage a été entièrement encadré par mon IUT et le Cegep dans lequel je me suis rendu. Mon IUT m’a créé un dossier à compléter (MoveOn) avec les différents éléments tels que les assurances ou encore le contrat pédagogique répertoriant les différences de cours.

De l’autre côté, nous avons été accueillis à l’aéroport par les représentants du Cegep. Ils nous ont fait visiter la ville et l’établissement jusqu’aux résidences où l’on a habité. Nous avons aussitôt commencé les démarches à compléter avec l’aide des personnes sur place afin de valider notre demande auprès de l’organisme de sécurité sociale, équivalent à la CPAM, ou encore les contrats de bail des résidences. Nous avons été très bien pris en charge à notre arrivée, ce qui est rassurant lorsque que l’on arrive dans un autre pays pour la première fois.

Avant notre arrivée au Québec, nous sommes entrés en contact avec l’aide de notre IUT avec les anciens élèves partis au Canada l’année d’avant, qui sont d’ailleurs repartis une année en même temps que nous. Ils nous ont expliqué plus simplement les procédures d’un point de vue élève et nous ont montré quelques installations du Cegep.

Je pense qu’il devrait être important d’être mis en contact avec l’établissement d’accueil beaucoup plus tôt. Nous avons eu un rapide échange en visio-conférence peu avant de partir mais nous n’avons pas eu le temps de discuter avec les personnes censées nous recevoir. Les procédures administratives auraient pu être effectuées plus tôt. Personnellement je regrette de ne pas avoir eu plus de détails sur les cours car je me suis aperçu là-bas que le contenu ne correspondait pas à mes attentes. En effet le programme Québécois est axé sur les réseaux et l’administratif dont une partie avait déjà été vue au Puy en Velay. Cependant je ne regrette pas cette expérience.

Voici une photo du Cegep peu de temps après notre arrivée :

Une image contenant ciel, bâtiment, hiver, plein air

Description générée automatiquement

Ci-dessous une vue des paysages avoisinans :

Une image contenant plein air, ciel, neige, nature

Description générée automatiquement